

C A N A D A

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC
District de Montréal

No. R-4008-2017

ÉNERGIR, s.e.c., société dûment constituée,
ayant sa principale place d'affaires au 1717,
rue du Havre, en les ville et district de
Montréal, province de Québec,

(ci-après « Énergir »),

DÉCLARATION SOUS SERMENT

Je soussigné, **VINCENT REGNAULT**, faisant affaires au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis Directeur exécutif, approvisionnement gazier & développement gaz renouvelables chez Énergir;
2. J'ai connaissance des faits allégués dans la « *Demande visant l'approbation des caractéristiques d'un contrat d'achat de GNR (Archaea 2022)* » ainsi que dans les pièces Gaz Métro-1, Document 34 et Gaz Métro-10, Document 1 déposées à son soutien;
3. Tous ces faits allégués sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ PAR MOYEN TECHNOLOGIQUE, à Montréal, le 24 août 2022

VINCENT REGNAULT

DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT devant moi,
à Chambly, ce 24^e jour de août 2022

Commissaire à l'assermentation pour le Québec